



Luxembourg, le 05 septembre 2019

Circulaire n° 3729

Circulaire

aux administrations communales et
aux syndicats de communes

Concerne : Prévention d'infections à légionelles

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe une note du médecin-inspecteur chef de division concernant l'objet sous rubrique.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding